

Lutter contre les violences faites aux femmes dans l'Éducation nationale

Les violences faites aux femmes sont un phénomène social massif et mondial. Elles sont multiples et sont exercées dans toutes les sphères de la société (privé comme publique) et dans tous les milieux sociaux.

Le centre Hubertine Auclert propose une cartographie¹ des violences faites aux femmes qui peuvent être physiques, économiques, administratives, psychologiques et/ou verbales. Sont définies notamment les violences au sein du couple, les mutilations sexuelles féminines, le viol et autres violences sexuelles, les violences au travail, la prostitution et l'exploitation sexuelle, la lesbophobie, biphobie et transphobie, et l'esclavage moderne.

Malgré le mythe de l'école « sanctuaire », les discriminations sexistes et les violences faites aux femmes y sont communes, courantes, voire instituées. Les agressions sexistes physiques et verbales existent bien évidemment à l'école comme ailleurs. Et le système scolaire perpétue ces violences de genre.

LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES SEXISTES

L'éducation proposée aux élèves véhicule l'invisibilisation et l'infériorisation des femmes, et de ce fait les enferme dans des rôles en fonction de leur genre. Cela a des conséquences sur le cours de leur vie entière et entrave leur épanouissement en donnant des images de femmes moins pensantes, moins agissantes, moins capables que les hommes. Ainsi, en 2018 dans un exercice d'évaluation où des images doivent inspirer les élèves du 1er degré pour écrire, sont mis-es en scène un garçon actif, dehors, faisant du sport et une fille passive sur un lit se faisant belle. Ces images d'Épinal, encore beaucoup trop communes, briment les projets et ambitions des filles. D'ailleurs, les femmes ne sont pas érigées comme modèles : elles sont absentes ou très minoritaires dans les programmes scolaires (de lettres, d'Histoire-géographie, de philosophie...) Et pourtant, elles existent !

Dans les fait, l'orientation des élèves est conditionnée par leur genre. Il y a 12,2 % de filles dans les bac pro spécialités de la production, contre 63,6 % dans les bac pro spécialités des services.

DES DISCRIMINATIONS QUI TOUCHENT LES PERSONNELS

De plus, les travailleuses de l'Éducation Nationale subissent aussi le sexisme de l'institution dans leurs conditions de travail et dans leur carrière.

Seulement 3 % des hommes sont à temps partiel alors que 12 % des femmes le sont avec des conséquences sur la rémunération et les évolutions de carrière.

Dans la fonction publique, les femmes sont payées 18 % de moins que les hommes.

Plus le public auquel on s'adresse est jeune plus la profession est exercée par des femmes. En 2006, 80 % des enseignant-es du primaire sont des femmes alors que dans les universités, elles ne sont que 35 %.

On constate, parmi les agents-es, une répartition du travail sexuée : aux hommes les postes de techniciens et de chefs cuisine, aux femmes les tâches dites polyvalentes (nettoyage ou service des repas).

Fédération SUD éducation

31 rue de la Grange aux belles 75010 Paris

fede@sudeducation.org

@SUD_education @Sudeducationfederation

éducation
Sud
Solidaires

LES REVENDICATIONS DE SUD ÉDUCATION

POUR LES ÉLÈVES

- ⇒ la réintégration du concept de genre dans les textes officiels et sa prise en compte dans l'élaboration des programmes
- ⇒ la production de manuels qui fassent une place à l'histoire des femmes, non pas sur un strapontin dans des dossiers documentaires annexes, mais dans le corps du texte et le fil de l'Histoire (documents-sources d'autrices, féminisation des textes, évocation systématique de la place des femmes, vision genrée des événements et des concepts)
- ⇒ la mise en œuvre de pratiques de classe favorisant la circulation égalitaire de la parole, les pratiques collaboratives, l'apprentissage de toutes les disciplines (littéraires, scientifiques, artistiques, sportives) pour toutes et tous
- ⇒ l'effectivité des séances d'éducation aux sexualités prévues dans les textes officiels et des moyens conséquents pour les mettre en œuvre ainsi que la prise en compte dans ces séances d'une perspective non-hétérocentrée, qui mette sur un pied d'égalité toutes les orientations sexuelles et toutes les identités de genre
- ⇒ la mise en place de dispositifs dédiés (comme l'étaient les ABCD de l'égalité) permettant aux élèves de réfléchir spécifiquement aux discriminations et stéréotypes de genre, et de les déconstruire
- ⇒ la promotion de projets via les CESC, et d'interventions d'associations ou organisations (Planning Familial, SOS Homophobie par exemple) pour compléter les actions et pratiques pédagogiques mises en œuvre dans les établissements

POUR LES PERSONNELS

- ⇒ l'inscription dans les textes de l'arrêt du gel de la note administrative en cas de congé maternité ou parental (comme c'est déjà le cas dans la fonction publique hospitalière) ;
- ⇒ une politique de prévention et de suivi via les CHSCT s'agissant des cas de harcèlement, et la mise en place systématique de la protection fonctionnelle, qui est de droit
- ⇒ la mise en place dans la formation initiale de modules obligatoires sur les problématiques de genre, pour les futur-es enseignant-es (selon un volume horaire identique dans toutes les ESPE), et pour toutes les autres catégories de personnel
- ⇒ un renforcement de l'offre de formation continue sur ces questions
- ⇒ le développement des services de la petite enfance pour que les choix professionnels en soient vraiment
- ⇒ une rotation des tâches chez les ATTEE pour ne pas reproduire une division sexuée du travail où les femmes sont le plus souvent assignées aux tâches polyvalentes (faire le ménage, servir les repas) tandis que les hommes occupent les postes techniques ou de supervision (chef cuisine, chef d'équipe)

POUR TOUTES ET TOUS, PERSONNELS ET ÉLÈVES

- ⇒ Le refus de toute discrimination fondée sur le genre, l'origine, l'orientation sexuelle
- ⇒ Le droit à chacun-e de s'épanouir dans l'identité qui est la sienne, hors des stéréotypes sexistes assignant hommes et femmes à tel ou telle apparence, comportement, rôle social

Contre toutes les formes de violences faites aux femmes, SUD éducation appelle à participer massivement à toutes les initiatives à l'occasion de la journée du 24 novembre.